

## Annonce départ



Compléter en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE. Dater et signer avant envoi. Voir instructions complémentaires au dos du formulaire

		ompleter en dakaetekee biini kimekie. Bater et signe	avant o	11101. 1011 1110	Structionic com	piornomanoc	44 400 44 10111	ididii o	
		Type de demande							
		Départ définitif: □ Départ temporaire (permis B): □ Autorisation d'absence (permis C):				s C):□			
	1.	Bénéficiaire							
TAS AGNALEN	1.1	Nom(s):		,	,				
5	1.3	Nationalité (origine):							
	1.5	Date de naissance:							
	1.7 1.9	Etat civil: Adresse email:		•	e:				
!	2.	Adresse à Genève							
		Rue:		N°.	2	2 No Ann	artement:		
	2.3	Code postal: 2.4 Localité:				o,.pp	a. (3)		
	2.5	C/O Nom:							
	2.7 <b>3.</b>	Numéro de logement officiel:  Départ	Z.O	⊏lage.		2.9 NOMBR	e de pieces		
		Date de départ:	3.2	Date de re	etour (en cas de	départ tempora	re):		
	3.3	Destination (nouvelle adresse):							
		Lieu:		Pays:					
	3.4	Conservez-vous une adresse à Genève?		□ Oui *	□ Non				
				* (Uniquement en	n cas de départ tempo	oraire. Ne concerne	e pas les ressortissants	suisses)	
		Conservez-vous une activité à Genève?		□ Oui	□ Non	(si Oui, voir in			
	4.	Le départ concerne-t-il aussi votre conjoint	(e)/parte	enaire? [	□Non □ (	Oui (si oui, rei	mplir un formulaire	e personnel)	
	4.1	Nom(s):	4.2	Nom(s) de	célibataire:				
	4.3	Prénom(s):	4.4	4.4 Nationalité:					
		Date de naissance:	4.6	Sexe: □ F	□М				
	5.	Enfant(s)		E 2 Data d	e naissance	F 4 Covo	F.F. Coppes	rna l'anfant?	
		5.1 Nom(s) 5.2 Prénom(s)		5.5 Date u	e naissance	5.4 Sexe	5.5 Concei	rne l'enfant?	
							□ Oui	□ Non	
							□ Oui	□ Non	
							□ Oui	□ Non	
							□ Oui	□ Non	
	6.	Attestation de départ souhaitée pour vos fo	rmalités	s? □ Oι	ıi □ Non (	Si Oui, voir infos	pratiques)		
		Motif(s) de la demande d'attestation:							
	_								
	Lieu	/Date:		Signature (Bénéficiaire o	u représentant légal)				
	Lieu/Date:			Signature: (L'autre parent en cas d'autorité parentale conjointe)					
				L adue parent			administration		
				Cadre réservé à l'administration  #Quittance:					
				#Quitta	nce:				

Collaborateur: Observations:

## INSTRUCTIONS à l'usage des utilisateurs du formulaire D

Formalités	Le départ de Genève, en vue de prendre domicile dans un autre canton ou à l'étranger doit être annoncé à l'office <u>deux semaines avant la date de départ effective.</u>				
	L'étranger et les tiers participant à une procédure prévue par la présente loi doivent colla- borer à la constatation des faits déterminants pour son application. Ils doivent en particulier fournir des indications exactes et complètes et les moyens de preuve nécessaires.				
Procédure	La demande peut être effectuée:				
	Par courrier, à l'adresse				
	Office cantonal de la population et des migrations Case postale 2652 1211 Genève 2				
Pièces justificatives	☑ Formulaire D dûment complété, daté et signé;				
	Photocopie couleur d'une pièce d'identité en cours de validité;				
	Preuve du paiement de l'émolument de 25 francs en cas de demande d'attestation (départ définitif).				
Pièces complémen- taires	En cas d'autorité parentale commune, l'autorisation de l'autre parent si le(s) enfant(s) quitte(nt) le canton avec un seul parent ou décision du juge ou de l'autorité de protection de l'enfant ou formulaire EM.*				
En cas d'absence tem-	Permis C (original)				
poraire pour titulaire de permis C:	■ Lettre de motivation				
	Preuve du paiement de l'émolument (65 francs pour les adultes - 30 francs pour les mineurs)				
En cas d'absence tem- poraire pour titulaire de permis B:	■ Lettre de motivation de l'employeur				
	*En cas d'autorité parentale conjointe:				
Infos pratiques	Un parent exerçant conjointement l'autorité parentale ne peut modifier le lieu de résidence de son en- fant qu'avec l'accord de l'autre parent ou sur décision du juge ou de l'autorité de protection de l'enfant dans les cas suivants : a) lorsque le nouveau lieu de résidence se trouve à l'étranger; b) lorsque le déménagement a des conséquences importantes pour l'exercice de l'autorité parentale par l'autre pa- rent et pour les relations personnelles.				
	En cas de poursuite d'une activité lucrative à Genève:				
	Si vous continuez à exercer votre activité lucrative à Genève, vous avez l'obligation d'effectuer choix formel et irrévocable entre l'assurance-maladie de votre pays de résidence et l'assurance maladie suisse (LAMal), dans les 10 jours qui suivent votre départ, en contactant:  Service de l'assurance maladie, Route de Frontenex, 62 - 1207 Genève.  Tél: 022.546.19.28 de 9h00 à 11h30 e-mail: sam@etat.ge.ch				
	Pour les ressortissants suisses:				
	Vous êtes tenus de vous annoncer auprès de la représentation suisse ou des autorités cantonales compétentes de votre nouveau lieu de domicile.				
	Pour les ressortissants étrangers:				
	<ul> <li><u>Permis C:</u> En cas de séjour temporaire à l'étranger (séjour pour études, accomplissement du vice militaire, etc.) et sur demande, l'autorisation d'établissement peut être maintenue jusqu'à quatre ans (art. 61, al 2, LEtr). Une demande d'autorisation d'absence dûment motivée doit êtr adressée à l'office avant le départ.</li> </ul>				
	<ul> <li><u>Permis B:</u> Sur demande expresse de l'employeur, à certaines conditions une assurance de retour peut être délivrée. Une demande dûment motivée doit être adressée à l'office par l'employeur.</li> </ul>				
	Coordonnées de l'administration fiscale: Administration fiscale cantonale Rue du Stand, 26 - 1205 Genève Internet : http://ge.ch/impots				
	Précisions concernant l'attestation de départ:				
	Une attestation de départ peut être délivrée au plus tôt un mois avant le départ effectif; celle-ci peut être utile pour des formalités douanières, bancaires, consulaires ou administratives.				
	Une attestation de départ peut également être demandée ultérieurement.				

## Coordonnées bancaires pour effectuer votre paiement

Banque bénéficiaire:Banque cantonale de Genève / CCP 12-1-2Compte courant Z 3285.51.32Clearing:788IBAN:CH21 0078 8000 Z328 5513 2Code SWIFT:BCGECHGGXXX

Préciser les informations: Nom, Prénom, Date de naissance du bénéficiaire, suivi du motif « Annonce de départ ».